

Vieilles choses sur la Suisse : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 52

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissent tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne le 29 décembre 1883.

Monsieur le rédacteur,

Puisque nous touchons au jour de l'An, vos lecteurs liront sans doute avec intérêt quelques détails assez curieux sur la manière dont cette fête est célébrée dans les familles des Etats-Unis. Là-bas, le premier jour de l'an on ne voit pas de dames dans les rues ; elles restent toutes chez elles pour recevoir les visites, depuis huit heures du matin jusqu'à minuit, et quelquefois plus tard. Elles se tiennent dans le salon, en grande toilette de bal, à côté des jeunes filles également en grande toilette. Un buffet élégamment dressé et amplement garni de volailles froides, de jambon, de pâtés, de tartes aux fruits et de gâteaux est mis, avec des vins fins et des liqueurs, à la disposition de tous les visiteurs. Il est d'usage qu'on ne doive pas refuser, sur l'invitation de la maîtresse de la maison, d'accepter quelque chose, ne fût-ce qu'un verre de vin de Madère, avec un biscuit.

Les verres de madère, pris ainsi en détail, de visite en visite, toute la journée, finissent, vers le soir, par fournir à l'estomac un total de boisson très considérable, que des teintes empourprées trahissent souvent sur les visages des gentlemen les plus respectables. Mais ces dames sont si aimables, qu'il est impossible de leur rien refuser.

Il m'est arrivé, dit M. O. Comettant, à qui j'emprunte ces détails, une petite aventure assez drolatique, qui prouve l'esprit de fraternité qui règne le premier jour de l'An au sein des familles américaines, si réservées d'ordinaire. Devant aller rendre visite à une dame américaine que j'avais eu l'occasion de voir une seule fois, je me trompai de porte et me trouvai étranger au milieu d'une douzaine de dames et de demoiselles. Elles me reçurent fort bien, et pendant quelque temps je ne m'aperçus pas de mon erreur. Ces dames m'offrirent à boire, et je bus ; puis nous causâmes un peu de toute chose. Cependant, ne voyant pas arriver dans le salon la dame à laquelle je venais particulièrement rendre visite, je demandai à une demoiselle si cette dame allait bientôt venir.

— Cette dame ! me dit-elle en riant, mais elle ne viendra pas, cette dame, et nous ne la connaissons pas.

— Comment, repris-je étonné et confus, vous ne la connaissez pas ? Mais vous n'êtes donc pas de sa famille ? mais je ne suis donc pas ici chez elle ?

— Pas du tout, reprirent les demoiselles en éclatant de rire ; elle demeure la porte à côté.

Alors me dirigeant vers la personne que son âge permettait de supposer la maîtresse de la maison :

— Mille pardons, madame, lui dis-je, de cette erreur involontaire, que je ne regrette pourtant pas entièrement, puisqu'elle m'a procuré le plaisir de vous voir.

— Vos excuses sont superflues, monsieur, et nous avons pensé tout de suite que votre visite chez nous n'était que le résultat d'une méprise, comme cela peut arriver à cette heure de la nuit et dans la précipitation de terminer les visites en retard.

Je remis alors ma carte à cette lady. Il se trouva que j'étais indirectement connu d'elle comme artiste ; au lieu de me laisser continuer mes visites, elle me retint à souper, et nous fîmes de la musique une partie de la nuit.

Ah ! s'il n'y avait que des Américaines en Amérique, le nouveau monde serait le plus gracieux séjour ! mais, sous certains rapports du moins, les Américains gâtent un peu l'Amérique.

Veillez agréer, monsieur le rédacteur, etc.

Un abonné.

Vieilles choses sur la Suisse.

II

Epoque burgonde, germaine et franque. — Dans un précédent article (*Conteur* du 8 décembre), nous avons vu notre pays devenir une province romaine, briller pendant un certain temps de tout l'éclat de la civilisation et du luxe des maîtres du monde, puis subissant le sort du grand empire en décadence, passer au pouvoir des Bourguignons qui, chassant les Romains devant eux, s'emparaient de l'Helvétie occidentale et méridionale, tandis que les Allemands s'établissaient à l'orient et au nord.

Dès lors suivit une longue période d'affaissement, d'ignorance et de barbarie. La face de nos contrées avait complètement changé ; on y cherchait en vain les scènes brillantes de Rome, on n'y rencontrait plus que des tombeaux. Le sol était embarrassé de débris ; ici des colonnes brisées, là des dieux mutilés ; plus loin, de misérables chaumières, debout encore au milieu d'un sol dévasté. Les fleuves où flottaient orgueilleusement les aigles des empereurs, coulaient solitaires ; les légions qui jadis le territoire avaient péri.

maladies de ce
sont guéries en peu de
mps par la méthode éprouvée
du Dr GRUBER, médecin prati-
en, à Chaux-de-Fonds. [211

dans l'enceinte des temples en ruines. Baden n'offrait plus que des aqueducs brisés et des eaux vagabondes. Partout les croix avaient été renversées et les évêques helvétiques avaient fui ce séjour de terreur : celui de Nyon s'était réfugié dans la Bresse ; celui d'Avenches promenait de lieu en lieu une malheureuse vieillesse, cherchant encore à consoler les populations effrayées.

Les Allemands et les Bourguignons qui ont conquis l'Helvétie se présentent sous des traits différents ; les premiers, gouvernés par leurs ducs, ne vivent que de chasse et de pêche et dédaignent l'agriculture et les arts ; les seconds ont un gouvernement plus régulier et commencent à comprendre les avantages de l'ordre social ; leur roi Gondebaud sent le besoin de faire oublier les effets de la guerre, et de réunir tous les peuples qu'il gouverne sous une seule législation. C'est dans ce but qu'il assemble tous les hommes libres du royaume et que la loi Gombette fut proclamée.

Gondebaud s'efforce d'éclairer le peuple et donne lui-même l'exemple. Il a appris le latin, il lit la Bible, divise le jour en heures et fonde des écoles. Et peu à peu la civilisation reparait ; en parcourant les campagnes, on entend le bruit de la hache qui abat ou qui édifie, ou celui d'une charrue ouvrant péniblement un sillon. Ici, les habitants débarrassent la terre du cahos qui les entoure encore ; là, ils suspendent un pont sur un abîme, tracent les confins d'un champ ou le parc d'un troupeau.

Cependant Gondebaud est enlevé à l'affection de son peuple et les rois bourguignons ont cessé de régner. Il survint un nouveau peuple, plus fort, plus audacieux, plus rusé que les premiers ; c'étaient les Francs, venus de contrées éloignées à travers les Pays-Bas, et mettant tout à feu et à sang. Ils se fixèrent dans les villes conquises et donnèrent leur nom à la Gaule, dès lors appelée France.

Ce fut ainsi qu'en l'an 516, et après plus de cinq siècles de vicissitudes et de changements politiques, toute l'Helvétie se trouva réunie de nouveau sous un seul sceptre, comme elle l'avait été sous la domination romaine.

Les Mérovingiens régnèrent pendant deux siècles et demi sur la France et l'Allemagne, et par conséquent sur notre pays. L'histoire de cette première race est déplorable ; une administration désordonnée, des princes faibles ou méchants, des guerres multipliées, des crimes, de hideuses débauches, tel est le tableau de cette funeste époque. On ne reconnaît plus la langue latine mêlée à des idiômes barbares. Les beaux monuments des Romains, leurs bibliothèques, leurs écoles ont partout disparu et ont fait place à une ignorance profonde ; le servage est poussé jusqu'à ses dernières limites, le peuple est traité comme une sorte de bétail.

Les Mérovingiens ne pouvaient se soutenir plus longtemps. Bientôt la France salue la seconde race de ses rois (Carlovingiens) ; Charlemagne en est le héros ; il se fait sacrer à Rome en l'an 800, comme empereur de l'ancien empire romain qu'il se proposait de rétablir. Sous ce prince, l'Helvétie jouit d'un meilleur sort et oublie peu à peu ses revers. Des son nom sous le nom de *Capitulaires*, recomposent

Il regagnâ

l'état social, l'agriculture prospère, les sciences et les arts essayent quelques efforts heureux.

L'an 1883.

Onco on part dè dzo et l'an 83, tot coumeint lè vilhiés lounès et le vilhio ponpoms dzauno dâi vortigeu, arâ dérupidâ dein l'antiquità.

Ora, que faut-te dèrè dè cll'annâie 83 ? Hèlà ! l'a z'u dâo bon et dâo crouïo ; et se n'ein z'u 'na bouna prâisa dè foradzo et dè fruita, lè vegnolans n'ont pas veneindzi coumeint l'aront volliu, et lâi a z'u decé, delé, prâo guignon et misère, et méma-meint dâi grantès calamità.

Après tot comptâ, l'an 83 a pou tsandzi la face dâo mondo : lè valets vont adé âi felhiés et lè quartettarès âo cabaret ; lè protieureu n'ont pas mé dè pedi po lè dzeins ein défaut dè païémeint, et la leinga dâi fennès ein débliotté adé atant què jamé ; et per-tot l'est à pou près lo mémo diablo.

Ein Russie, cein va on bocon mi què l'an passâ. L'empereu n'est pas onco bas ; mâ pè contrè, lè Juï s'ein sont vu dâi grisès per lè. L'ont binsu einrossi cauquès païsans ein maquigneneint dâi tsévau, et on lâo z'ein fâ dè totès lè couleu.

Lè z'Allemands ont adé mé d'appétit, et Bismarc ne sè tsau pequa tant dè campoutâ âi tchoux. Ye voudrâi dâo pe solido et ne demandérâi pas mi que dè dédjonnâ de n'épaula dè Borgognon ; dè sè dinâ d'on gigot dè Cosaque et dè soupâ de 'na couteletta d'anglais (pas dè Payerno), avoué dâi macaroni, et sa-t-on bin pou se on fedzo dè Bernois ne l'âi farâi pas pliési po sè dix z'hâorès. Ma fâi sè faut teni fermo.

Lè Français ne sont rein tant bin z'u tandi sti an. Avoué cein que ne s'accordont pas pè l'hotò, l'ont lo diablo po fotemassi decé, delé, L'ont volliu allâ fourguenâ pè la Chine, iò on lâi dit lo Tonquien ; mâ parait que lâi fâ onco pî qu'âo Sonderbon et que voudront bin reteri lâo guibaulès dè per lè. Et pè Paris sè sont bin mau conduits stu âoton, que l'ont criâ dâi noms âo petit Foncet que vegnâi dè trovâ lo grand Gueliaumo. Lâi ont de « z'hurlan » ; que ma fâi cein a eingrindzi totès lè z'Espagnès.

Dein lè z'autro païs, n'ont pas fé grand pussa.

Ein Suisse, cein va tot plian. L'ont raccru dè 10 millè francs lo gadzo dè noutre n'ambassadeu dè pè l'Amérique, que cein n'est pas rein ; assebin, se mè vint onco on bouébo, lâi vu fèrè appreindrè colonet fédérât.

Dein lo canton dè Vaud, lè ristous et lè radicaux sont adé ein bizebille. Quand lè z'ons diont nâi, lè z'autro diont blanc, qu'on est d'obedzi dè votâ à tot momeint po lè mettrè d'accœo, et qu'on vôtè la mâiti trâo. Sè crayont-te qu'on a tant lezi et tant d'ardzeint à dépeinsâ ? kâ clliâo vôtès ne sont pas totès po nonmâ dâi grands conseillers. Portant sè sont met d'accœo po 'na révejon iò volliont tot reteni : préfets, conseillers, dzudzo, ministrès, inspetteu dâo bêta ; tot va passâ âo bureau, et cein va bailli dâo grabudzo. Ora vont fèrè pâyi dâi gros z'impou âi retsards po que y'aussè dâo revegneint-bon. Enfin ne sé pas que ne volliont pas fèrè, foudra vairè ; mâ dein ti lè cas faut pas que cein no z'eim-